

CitéVerte

PLACE AU VÉGÉTAL

LES ESSENTIELS



VALHOR

TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

LE VÉGÉTAL N'EST PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT : IL EST AU CŒUR DES SOLUTIONS.

Pollution, inondations, îlots de chaleur : ces phénomènes auxquels nos villes sont exposées peuvent être atténués, voire résolus, grâce aux infrastructures vertes. Celles-ci constituent en effet des solutions plus durables et moins coûteuses que les options classiques.

La ville peut pleinement compter sur les services écosystémiques rendus par la nature : infiltration naturelle des eaux, rafraîchissement, filtrage des polluants atmosphériques. Elle redevient ainsi plus autonome, en s'appuyant sur son propre système de régulations naturelles. De plus, le végétal et les aménagements paysagers apportent de nombreux bénéfices : renforcement du bien-être et de l'attractivité, maintien de la biodiversité, amélioration du lien social.

“ Ensemble, contribuons au changement de modèle qui s'impose : construisons la ville avec la nature et non pas à la place de la nature !

Catherine Muller,
Présidente de VAL'HOR.

QUEL AMÉNAGEMENT URBAIN MULTIPLIE LES BÉNÉFICES ET SE VALORISE AU FIL DU TEMPS ?

Le végétal en ville améliore la qualité de l'air, réduit les îlots de chaleur en diminuant les températures localement, offre des solutions de gestion des eaux pluviales et maintient, voire accroît, la biodiversité.

La présence de végétaux favorise les interactions sociales et réduit le sentiment de solitude et le stress des habitants. Les aménagements paysagers apportent également des avantages économiques en augmentant la valeur du foncier tout en réduisant les coûts d'assainissement de l'eau, de chauffage et de climatisation. Ainsi, planter des arbres, des plantes, des fleurs et en prendre soin, c'est développer un écosystème meilleur pour tous.

À la différence d'une infrastructure inerte, un aménagement paysager est vivant et se valorise au fil du temps. Il procure des bénéfices qui s'accumulent dès le lendemain de son inauguration, et mérite d'être conçu, réalisé et entretenu par des professionnels du végétal et du paysage.



L'arbre n'est pas un simple mobilier urbain, mais une composante naturelle de la ville qu'il est nécessaire d'accompagner !

Éric Giroud,
paysagiste concepteur.



LORIENT (56)

PLACE JULES FERRY

Plus de 100 arbres et des milliers de végétaux ont été plantés pour la création d'un poumon vert en plein cœur de ville.



Le coût des infrastructures vertes est bien inférieur à celui des réalisations minérales rendant des services limités et aboutissant aux dysfonctionnements de long terme que l'on connaît : saturation des canalisations, pollution des eaux et îlots de chaleur invivables.

Michel Audouy,
paysagiste concepteur.

Source : Lettre Cité Verte, janvier 2020.



90 %

des Français vivront en zone urbaine en 2050, rendant de plus en plus stratégiques les espaces de nature en ville.

Source : OMS, 2017.



12 m²

d'espace de nature situé à moins de 300 m ou à moins de 5 min à pied du domicile, c'est la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé.

Source : OMS, 2017.

COMMENT OPTIMISER LES APPORTS EN EAU ?

Face aux épisodes de sécheresse, il faut adapter l'irrigation et l'arrosage des espaces verts pour assurer la survie des végétaux (paillage, récupération d'eaux de pluie, dosage hydrique précis...).

Les professionnels du paysage sont les mieux placés pour accompagner les collectivités dans l'optimisation des dispositifs et le choix des essences. Si l'arrosage reste indispensable pour garantir la pérennité des végétaux, des solutions existent :

- Augmenter la capacité de rétention en eau du sol en améliorant ses qualités par un travail mécanique sur les sols nus ou par incorporation de matière organique et d'hydrorétenteurs.
- Limiter la perte d'eau par évaporation par le paillage du sol.
- Sélectionner une palette végétale plus sobre et plus résistante au stress hydrique.

Il est essentiel d'accorder une vigilance accrue à l'état et à la fonctionnalité des systèmes d'irrigation.



En s'adaptant à la météo actuelle et au climat à venir, le vivant nous permet d'améliorer et d'optimiser la gestion des eaux pluviales.

Matthieu le Meur,
entrepreneur du paysage.



© APS

MARSEILLE (13)

JARDIN DU FORT SAINT-JEAN

L'aménagement s'appuie sur une palette végétale adaptée aux conditions sèches et sur une gestion précise de l'arrosage.



Toutes nos surfaces sont pensées pour gérer l'eau de pluie.

Frédéric Ségur,

directeur arbres et paysage du Grand Lyon (69).

Source : Lettre Cité Verte, janvier 2020.



82 %

des eaux utilisées en France proviennent des fleuves, des rivières et des lacs.

Source : Ministère de l'écologie, août 2022.



512 Mrd de m³,

c'est la quantité d'eau apportée par les précipitations en une année.

Source : Ministère de l'écologie, août 2022.

COMMENT MIEUX GÉRER L'EAU PLUVIALE ?

Il est nécessaire de repenser la gestion intégrée de l'eau afin d'éviter toute saturation des systèmes de canalisations.

En se fondant sur les mécanismes naturels, les professionnels du paysage recourent à l'approche topographique et hydraulique. Ils végétalisent les espaces afin d'optimiser le ruissellement, qui peut servir à l'arrosage des espaces verts directement par l'eau de pluie s'infiltrant à la parcelle, ainsi que le débordement des eaux.

La gestion des eaux pluviales passe par quatre étapes clés :

- Identifier le chemin préférentiel de l'eau en prévoyant des espaces « en creux » décomposés en sous-espaces à l'aide de déversoirs.
- Connecter les différentes zones naturelles entre elles.
- Remonter au maximum les points de sortie des eaux (par exemple les évacuations de gouttières) et les diversifier.
- Diffuser le ruissellement pour éviter la saturation.



Au-delà de leur efficacité, les infrastructures végétales sont des investissements visibles qui profitent à tous les habitants par leur aspect récréatif : tout l'inverse des systèmes de canalisations actuels où l'argent est sous terre.

Pierre Georgel,
entrepreneur du paysage.



VAL-DE-REUIL (27)

ÉCOQUARTIER ET PARC DES NOÉS

Un système d'hydraulicité douce constitué de noues végétalisées permet une infiltration naturelle des eaux de ruissellement.

Bon à savoir :

La loi ne requiert aucune disposition de sécurité particulière. Les noues ne constituent pas a priori un danger pour la population puisqu'elles sont de faible profondeur et que leurs berges en pente douce permettent facilement de récupérer un objet ou une personne tombés à l'eau. De plus, elles ne sont censées être en eau que de manière temporaire, lors de fortes pluies.

Source : Lettre Cité Verte, février 2020.

COMMENT UTILISER LA PLANIFICATION POUR PLUS DE NATURE EN VILLE ?

Trop souvent pensée en aval d'un projet d'aménagement urbain, l'intégration du végétal doit être planifiée dès sa genèse, afin d'améliorer le fonctionnement des villes et d'anticiper les coûts associés.

Pour cela, trois outils existent :

- **Les plans locaux d'urbanisme (PLU)**, qui inscrivent la volonté des municipalités dans la transition écologique et leurs engagements verts afin de répondre aux demandes sociétales.
- **Les appels d'offres**, qui exigent la meilleure qualité environnementale, technique et sociale pour les aménagements urbains, ainsi que la présence de paysagistes et de prestataires qualifiés et engagés en RSE.
- **Les politiques nationales**, comme les programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), qui redonnent de l'attractivité et du dynamisme aux centres des villes moyennes et des villages.



© Olivier Fayolle

VILLEURBANNE (69)

JARDIN JACOB HUGENTOBLER

Ses 6 500 m² sont composés d'un espace ouvert sur la prairie, d'une zone humide et ludique avec douches et aires dédiées aux enfants et aux adolescents, ainsi qu'un belvédère.



Les documents de planification sont incontournables pour affirmer les ambitions et conforter non seulement la place du végétal, mais surtout de la biodiversité, dans les aménagements urbains publics et privés.

Philippe Clergeau,

professeur émérite au Museum national d'Histoire naturelle.

Source : Plante & Cité, décembre 2020.



8 656

communes sont couvertes par un PLU publié représentant 74,11 % du territoire.

Source : statistiques géoportail-urbanisme, octobre 2022.



234

communes sont concernées par le plan d'investissement public Action cœur de ville.

Source : agence nationale de la cohésion des territoires, avril 2020.



1 600

communes de moins de 20 000 habitants ont rejoint le programme Petites villes de demain.

Source : agence nationale de la cohésion des territoires, avril 2020.

COMMENT REVITALISER LES CŒURS DE VILLE ?

Les villes se sont longtemps construites en opposition à la nature, misant sur les solutions techniques pour relever les défis de l'urbanisation grandissante.

Pourtant, les problématiques auxquelles elles sont confrontées aujourd'hui comme le manque de ressources en eau ou la surchauffe urbaine les conduisent à envisager de nouvelles solutions, comme celles apportées par le végétal.

L'attractivité des centres-villes et des bourgs, au-delà des grands aménagements, passe par des actions très concrètes pour verdir le quotidien : îlots de fraîcheur, désimperméabilisation d'espaces publics et de cours d'écoles, requalification de berges, renaturation de friche, jardins partagés, végétalisation de façades etc. **Rendre la ville plus apaisée, plus dynamique grâce au végétal est une des clés du renouveau des centres urbains.** À ce titre, les programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain accompagnent leur relance en mettant à disposition des moyens financiers, humains et techniques pour des projets où le végétal a droit de cité.



COLMAR (68)

PARC URBAIN DE LA MONTAGNE VERT

La requalification d'un ancien parking en place jalonnée de promenades piétonnes a entraîné un regain de l'activité commerciale et transformé le centre-ville.



Le cadre végétal des villes et le bien-être qu'il engendre seront des éléments essentiels de l'attractivité dans un futur proche, au-delà de l'activité commerciale ou des monuments historiques.

Hélène Menou,

adjointe à la nature en ville, à l'agriculture urbaine et à l'alimentation, ville de Blois (41).

Source : Action cœur de ville, Forum des Solutions «Adapter la ville par le lien climat-nature», Cité de l'architecture et du patrimoine, mars 2022.



78 %

des Français estiment qu'accorder plus d'importance aux espaces verts doit être une priorité.

Source : Observatoire des villes vertes, enquête réalisée avec YouGov, Hortis / UNEP, juin 2020.



1

Français sur 2 pense que la ville du futur sera végétale et écologique.

Source : UNEP, 2016.

COMMENT FAIRE COHABITER LES USAGES ET LES MOBILITÉS ?

Souvent confrontées à des problèmes structurels d'usages et de mobilités, les villes peuvent être repensées au travers du prisme du végétal.

Maillage des quartiers par des zones vertes, reconfiguration de parkings avec plantations et zones de stationnement perméables, création de voies de circulation végétalisées... De plus en plus, les villes font peau neuve grâce aux **professionnels du paysage** qui accompagnent les municipalités.

Forts de leur maîtrise des aménagements urbains et des écosystèmes, ceux-ci jouent un **rôle central dans les nouveaux projets de mobilité** en fluidifiant certains déplacements ou en désenclavant des quartiers. Ils requalifient ainsi des axes de transport, développent de nouveaux lieux de vie, favorisent les mobilités douces et, tout simplement, redonnent de la qualité aux déplacements du quotidien.

Intégrer le végétal aux projets de mobilité, c'est également leur permettre de jouer un rôle au service de l'écosystème de la ville, qu'il s'agisse de faciliter le traitement des eaux ou de favoriser la biodiversité.



ORBEC (14)

RÉAMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CŒUR DE BOURG

Le projet a permis d'apaiser la circulation
et de faire cohabiter harmonieusement
commerces, parking et piétons.



*Les centres-villes doivent être des lieux agréables
à vivre mais aussi faciles d'accès.*

Nicolas Pollet,

directeur des services techniques et de l'urbanisme, ville d'Arpajon (91).

Source : Lettre Cité Verte, avril 2019.



42 %

des moyens de transport acquis
annuellement en France
sont des vélos.

Source : Observatoire du cycle, 2021.



80 %

des centres-villes du programme
Action cœur de ville ont vu leur
fréquentation piétonne
augmenter.

Source : L'Observatoire des mobilités 2021
dans les villes Action cœur de ville.

COMMENT PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ?

En ville, l'eau et les végétaux mais également les usagers jouent un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité.

Il est important de **recourir à toute la diversité de la palette végétale** d'un espace pour garantir sa pérennité. Pour cela, il est possible de favoriser la biodiversité en mixant les trois strates de végétalisation (arbres, arbustes et herbes) et en panachant les gammes de plantations : flore indigène, particulièrement efficace dans les zones de renaturation écologique, flore acclimatée ou exotique, facilement adaptable aux conditions climatiques des aires urbaines ou encore flore horticole, qui présente une grande diversité.

Chaque citoyen doit se sentir partie prenante, être davantage impliqué et sensibilisé aux vertus du végétal en milieu urbain, pour l'entretenir, le développer et le faire perdurer.

Au-delà de la mise en place d'actions pédagogiques sur les formes de nature en ville ou sur les principes de gestion écologique des espaces urbains, c'est **en éduquant les plus jeunes aux enjeux du végétal** dans leur cadre de vie qu'il deviendra un élément fort et pérenne du cœur des villes.



CHAUMONT (52)

JARDIN AGATHE ROULLOT

C'est un lieu de détente propice aux actions pédagogiques autour du végétal et de la préservation de la biodiversité.



Au contact du végétal, les enfants apprennent à respecter la vie. Le jardin est par essence un outil pour apprendre et un lieu expérimental d'étude dans la durée.

Annick Jeanneteau,

adjointe au maire de Cholet (49)

et responsable des espaces verts de la ville.

Source : Lettre Cité Verte, septembre 2019.



30 000

enfants / an sensibilisés lors de la Semaine du jardinage pour les écoles.

Source : VALHOR.



80 % des Français

considèrent que la disparition de certaines espèces végétales ou animales fait partie des deux problèmes les plus préoccupants liés à la dégradation de l'environnement.

Source : SDES, enquête du Credoc « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2021.

COMMENT GÉRER LES ESPACES VERTS EN ZÉRO PHYTO ?

Avec l'avènement du zéro phyto, les collectivités ont fait bien plus qu'adapter leurs pratiques : elles ont intégré une nouvelle façon de penser et d'entretenir leurs espaces verts. Une évolution accompagnée par les professionnels du végétal et du paysage.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, la loi Labbé, interdisant l'usage de produits phytopharmaceutiques a été étendue aux **cimetières** et aux terrains de sport. Dans le premier cas, cela génère une végétalisation spontanée sur les tombes et les allées. Repenser les cheminements, drainer les sols humides ou planter des arbres et des plantes vivaces peut modifier considérablement la physionomie du site mais contribue à enrichir la diversité végétale et animale. Pour y parvenir, une communication claire et pédagogique est essentielle auprès des citoyens. Sur les **terrains de sport**, c'est la qualité de la pelouse qui prime, puisqu'elle assure la sécurité des joueurs et leur niveau de jeu. L'accompagnement technique des gestionnaires, le soutien politique et la formation des jardiniers sont les garants d'une bonne gestion écologique de ces surfaces.

Parallèlement il s'agit de **faire des végétaux des alliés**. Ainsi les plantes couvre-sol par exemple peuvent occuper des surfaces sans concurrencer les espèces d'intérêt paysager tout en empêchant le développement des adventices.



© Arcen Terre

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (78)

CIMETIÈRE DES IV PAVÉS

Le nouvel ensemble assure une transition douce de l'ancien site vers un espace plus végétalisé traité selon les principes de gestion écologique.



Au fil des années, les riverains ainsi que les jardiniers se sont habitués à cette végétation, conscients des bénéfices sur la santé de l'arrêt des produits phytosanitaires.

Cathy Biass-Morin,

directrice des espaces verts de Versailles, vice-présidente de l'Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF).

Source : Lettre Cité Verte, octobre 2019.



80 % des Français

considèrent leur jardin comme un vrai lieu d'engagement pour préserver la biodiversité et l'environnement.

Source : Baromètre UNEP-lfop sur le jardin, 2019.



1^{er} juillet 2022 :

l'interdiction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques s'étend à tous les lieux à usage collectif ou fréquentés par le public.

Source : Service public, juillet 2022.

COMMENT LES VÉGÉTAUX PERMETTENT-ILS DE RAFFRAÎCHIR LA VILLE ?

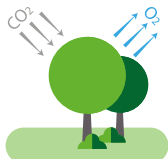
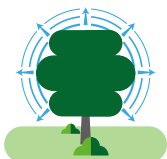
En utilisant l'énergie solaire et en créant de l'ombre, les arbres et les végétaux font baisser efficacement les températures.

Toutes les formes de végétation participent au rafraîchissement de l'atmosphère (arbres, arbustes, plantes grimpantes, végétation spontanée).

Pour garantir une bonne **évapotranspiration**, il faut améliorer les conditions de vie des arbres en ville avec l'augmentation de la porosité des sols, la continuité des fosses de plantation et l'instauration de strates de végétation intermédiaires.

Parallèlement, **créer de l'ombre** avec les arbres évite aux sols minéraux (béton, dalles...) de stocker la chaleur.

Afin d'assurer correctement sa fonction d'évapotranspiration, le végétal doit disposer de **suffisamment d'eau**. Le maintien d'un arrosage minimal est indispensable.





© DR

NIORT (79)

PLACE DE LA BRÈCHE

Grâce à la création d'un grand jardin entouré de promenades piétonnes, cette place ayant longtemps servi de parking a retrouvé son statut d'espace public et d'îlot de fraîcheur au cœur de la ville.



Nos villes ne sont pas du tout pensées pour faire face aux grosses chaleurs. [...] Tout le défi est de trouver des solutions simples et économiques qui permettent de passer les crises.

Anne Ruas,

géographe et chercheuse à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR).

Source : Le Monde, 4 juin 2019.



Jusqu'à **450l** d'eau
c'est la quantité qu'un arbre mature
peut évaporer par jour, soit
l'équivalent de cinq climatiseurs
qui tourneraient pendant 20 h.

Source : Cerema.



3 à 5°C
c'est la différence de température
locale en milieu urbain que génère
l'emploi d'arbres d'ombrage.

Source : Ademe, juillet 2020.

COMMENT FAVORISER LA PLURIDISCIPLINARITÉ POUR RÉUSSIR ?

Variations climatiques, crise de la Covid-19, aspiration grandissante des citoyens à plus de nature, la nécessité de la présence du végétal en milieu urbain est aujourd'hui incontestable.

À l'instar de l'architecte, le paysagiste concepteur est un créateur. Mais alors que le premier intervient sur les « pleins », comme les bâtiments, le second intervient sur les « vides » : les infrastructures urbaines (routes, rues, tramway...), esplanades, lieux de passage et de connexion, réseaux d'irrigation, parcs...

Les espaces verts sont conçus et mis en œuvre par des professionnels soucieux de conjuguer esthétique, lien social, biodiversité et maîtrise des dépenses. Architectes, paysagistes concepteurs, horticulteurs, entrepreneurs du paysage, mais aussi responsables des espaces verts et équipes municipales, **tous ces acteurs ont des compétences propres et spécifiques afin de penser la ville à différentes échelles.** Pour la durabilité des projets, il est nécessaire que tous collaborent et se coordonnent.



© J. Soignon

NANTES (44)

JARDIN EXTRAORDINAIRE

Écrin ouvert sur la Loire, il se distingue par son incroyable richesse végétale.



Transformer la ville est un enjeu collectif. Parmi les acteurs de cette transformation, les professionnels du paysage et du végétal ont les clés pour accompagner l'évolution des paysages urbains en réponse aux défis contemporains. Changements climatiques, crise de la biodiversité, besoin de reconnexion des habitants à la nature, c'est par le paysage que l'on parviendra à accrocher l'écologie à la ville.

Henri Bava,

président de la Fédération française du paysage.

Source : Lettre de Plante & Cité, juin 2020.

Les métiers représentés par VALHOR tissent l'ensemble de l'activité de la filière horticole pour les végétaux d'ornement.

Pépiniéristes, horticulteurs, semenciers, grossistes, fleuristes, jardinerie, détaillants non spécialisés, services de vente en ligne de végétaux, entreprises du paysage et paysagistes concepteurs sont autant de maillons de la chaîne indissociables de la filière du végétal.

La production

- Plus de **2900** entreprises
- Plus de **16500** emplois (pépiniéristes et horticulteurs)

Le paysage

- Plus de **31000** entreprises (entrepreneurs du paysage, paysagistes concepteurs et assimilés, engazonneurs, élagueurs...)
- **113500** emplois

La distribution et la commercialisation

- Près de **16700** entreprises spécialisées (grossistes, jardinerie, libres-services agricoles, fleuristes, magasins de la distribution non spécialisée, commerce en ligne)
- **56000** emplois

Source : VALHOR, *Chiffres clés de la filière*, mars 2022.

Informations et ressources disponibles auprès de :

Plante & Cité www.plante-et-cite.fr
UNEP les Entreprises du paysage
www.lesentreprisesdupaysage.fr
FFP www.ffp.org
Verdir www.verdir.fr

Plante Bleue www.plantebleue.fr
Fleurs de France
www.labelfleursdefrance.fr
SEMAE www.choixdugazon.org
VALHOR www.valhor.fr

VALHOR est l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle regroupe les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticoles, ainsi que du paysage et du jardin. – Paysage : FFP, UNEP. – Production : Coordination rurale, FELCOOP, UFS, VERDIR. – Commercialisation : FFAF, FGFP, FLORALISA, JAF.

Photos de couverture : © Eski Paysagistes, Talpa, iStock.

Conception-réalisation : **comfluence** - VALHOR www.valhor.fr - novembre 2022.

/ POUR UNE VILLE NATURE

Initier une véritable transition écologique, dans laquelle **le vivant devient partie intégrante de la ville**, est une demande sociétale. Pour y parvenir, les compétences techniques doivent être portées par des professionnels du végétal et du paysage. Ils sont les seuls à connaître véritablement l'ensemble des fonctions « naturelles » et à les penser en système. Cela leur permet d'établir des règles, de créer des bases communes et des passerelles entre le public et le privé pour assurer un renouvellement urbain viable.

Le paysagiste concepteur, maître d'œuvre

Il est le concepteur des projets et des aménagements des espaces extérieurs dans leur ensemble.

L'horticulteur et le pépiniériste

Ils sont les garants d'une production d'arbres, de plantes et de fleurs adaptés aux territoires et à l'évolution du climat.

L'entrepreneur du paysage, metteur en scène

Il est le spécialiste de l'aménagement extérieur et de l'entretien des surfaces végétalisés.

En savoir plus

www.citeverte.com

VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL